

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 14 (1943)
Heft: 6

Artikel: Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre [à suivre]
Autor: Bauder, Robert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825525>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A.D.I.J.: M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A.D.I.J. et Administr. du Bulletin: M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A.D.I.J.: M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 4.—, **le numéro**: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A.D.I.J. à Delémont.
Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre¹⁾

Etude économique et financière sur les Franches-Montagnes et le Jura Sud
par Robert BAUDER, Dr ès sciences économiques et commerciales.

La naissance de la machine, de l'industrie, du travail à l'usine et en série, la suppression des distances par l'invention de nouveaux moyens de locomotion et de transport ont été à la base d'une immense révolution qui, au premier abord, paraissait uniquement technique, mais qui, peu à peu s'avéra comme la plus formidable révolution sociale que le monde ait jamais vécue. Elle est caractérisée par le développement vers le colossal et, partant, par la destruction du petit, voire même du moyen. Elle est caractérisée aussi par la négation de l'individualisme et par la création des grandes masses amorphes qui, d'après le professeur Röpke, représentent le plus grand danger pour la culture occidentale. Sans partager toutes les vues pessimistes du grand économiste, nous devons cependant admettre que cette révolution s'attaque aux bases mêmes du principe fédéraliste et démocratique.

Nos contrées jurassiennes n'ont pas échappé à ce développement vers le colossal qui provoqua un changement fondamental des bases économiques sur lesquelles reposait leur bien-être. Ici et là, un atelier a disparu ; ici et là, un autre atelier s'est transformé en usine et ce furent là les débuts de la concen-

1) Dr R. BAUDER, Communes jurassiennes à travers deux crises et une guerre, Imprimerie Ch. Gassmann, Bienne, 1943.

tration industrielle qui, aujourd'hui, divise notre pays en contrées nettement industrielles et en contrées nettement rurales, rapetissant ainsi les bases économiques et des unes et des autres. Le village qui vit un de ses ateliers d'artisan devenir une belle et grande usine connut d'abord un épanouissement magnifique ; mais, hélas ! dès ce moment même son sort était inévitablement et fatalement lié à celui de « son » usine.

Au fur et à mesure que la production augmentait, au fur et à mesure que l'argent affluait, les budgets, les comptes, et malheureusement les obligations aussi de nos petites communes se gonflaient. Les dangers de cette évolution furent imperceptibles tant que les affaires marchèrent ; mais, dès les premières crises, ils apparurent soudainement dans toute leur effrayante étendue. Les obligations et les charges augmentèrent alors d'une manière terrifiante, tandis que les recettes fondirent comme la neige de printemps au soleil d'avril. Plus de revenus pour toute une population n'ayant aucun autre moyen que son métier et son usine pour s'assurer son pain quotidien ; plus d'impôts, mais des charges sociales démesurément accrues : telle fut alors la situation dans toutes les communes devenues uniquement industrielles. Déséquilibre du budget, emprunt, endettement et, finalement, aide directe de l'État faute de crédit pour se procurer les nouveaux fonds sans cesse nécessaires, telles furent les conséquences inévitables de cette évolution.

Sans qu'on s'en rende compte, au courant des années, les communes ont été chargées de tâches dépassant nettement leurs forces et surtout leurs moyens. Elles furent de plus en plus contraintes à avoir recours à l'aide de l'État qui s'imposait toujours davantage dans leurs affaires par des mesures de contrôle d'abord, par des ordres toujours plus impératifs ensuite, ce qui, finalement, mettait en danger leur bien le plus précieux : l'autonomie communale. Ainsi, la première cellule vivante de notre État démocratique, la commune libre et autonome risque de perdre ce qui lui rend justement sa vie et sa raison d'être. Un dangereux mouvement centralisateur prend naissance, car, ne nous berçons pas d'illusions, le jour où la commune autonome aura disparu, nous serons démunis du seul moyen dont nous disposons pour unir au sein de la Confédération helvétique les mille et une diversités de notre peuple, de nos cultures et de nos langues sans les niveler et les détruire.

Si les crises répétées représentent un danger pour toute commune industrielle, les communes jurassiennes s'en trouvent plus particulièrement menacées du fait que chacune des dernières crises a détruit une partie de la base économique de ces régions. Chaque fois que les usines se mirent de nouveau à travailler, chaque fois que la dépression économique pre-

nait fin, le pays s'avéra appauvri. Les dettes et les charges créées s'accumulèrent, tandis que les ressources — tant que les temps furent normaux et avant que ne survienne la conjoncture actuelle due uniquement à la guerre — ne cessaient de diminuer. Cependant, au lieu de nous borner à des considérations d'ordre général, passons à l'analyse des faits pour différentes régions et laissons la parole aux chiffres dont l'éloquence est parfois effrayante.

*Les dépenses extraordinaires causées par la crise
par rapport aux recettes.*

Concentrer une étude de 180 pages sur quelques 20 pages, choisir parmi 52 tableaux et statistiques les plus caractéristiques, n'est évidemment pas chose facile, et plus d'un problème intéressant qui eût mérité qu'on le traitât à fond devra nécessairement être laissé de côté. Ainsi le présent compte rendu ne pourra en aucun cas prétendre épuiser le sujet à fond. Il demeure nécessairement une esquisse dont le but est plutôt de soulever des questions et de rendre attentif aux problèmes les plus ardu.

Des chiffres, des tableaux et des graphiques concernant les recettes et les dépenses communales ne peuvent être jugés à leur juste valeur que lorsqu'on les met en rapport les uns avec les autres. Mais alors il ne suffit pas de comparer les totaux d'une façon superficielle. Il est inutile de faire de longues comparaisons pour les dépenses ordinaires qui ne sont pas influencées par la situation économique comme c'est le cas pour celles se rapportant entre autres aux écoles, aux frais d'administration, etc. Il est inutile aussi de le faire pour certaines dépenses couvertes par des taxes et des impôts spéciaux, comme par exemple pour l'eau.

Ce que nous voulons chercher à établir, c'est l'influence des circonstances telles qu'elles résultèrent des dernières crises. Pour y parvenir, nous avons additionné, dans les tableaux suivants, les charges qui relèvent de la crise et de l'assistance publique d'une part ainsi que du service des dettes toujours plus volumineux, d'autre part. Il s'agit là de charges qu'on eut pouvoir attribuer aux communes dans une très large mesure, du fait qu'en temps normaux elles ne représentaient que des sommes insignifiantes, voire mêmes négligeables. A la suite des événements économiques de ces dernières années, elles s'amplifièrent cependant de façon à devenir non seulement les dépenses les plus importantes et les plus volumineuses par rapport aux recettes, mais encore des facteurs insupportables, capables de renverser à eux seuls l'équilibre budgétaire.

Il eut été faux aussi de comparer les dépenses ainsi choisies au total brut des recettes. Nous devons, au contraire, les com-

parer simplement au montant des recettes ordinaires, dont les communes purent disposer librement et sans aucune servitude. Ceci implique que nous ne tenions pas compte des subsides, des emprunts et des taxes spéciales, telles que les taxes d'eau, les impôts paroissiaux, etc. De cette façon nous obtenons la tension que les événements économiques ont produite pour les finances communales, ainsi que la tension qui subsista après la crise, mais qui lui doit tout au moins son existence.

Passons, pour débiter, aux communes industrielles du Jura Sud :

Tension produite par la crise pour les finances des communes industrielles du Jura Sud

Année	Dépenses			Recettes	Dépens. en % des recettes
	chômage, allocations de crise, trav. de chômage	Assistance	Service des dettes		
1928	13,817	99,000	502,652	1,971,080	31,2
1931	1,248,145	135,000	398,231	1,918,452	92,8
1932	2,036,059	124,000	450,413	1,592,609	163,9
1934	935,295	154,000	595,839	1,631,524	103,2
1937	376,943	140,000	865,699	2,125,189	65,0
1938	349,594	124,000	968,845	2,207,625	65,3

Ce tableau nous fait voir, de quelle façon brutale les finances communales furent mises à contribution par la crise économique et ses suites directes d'abord, et par ses suites indirectes ensuite. Alors qu'en 1928, dernière année normale avant la crise, le 31,2 % des recettes ordinaires et libres suffisait pour couvrir les dépenses que nous venons de citer, ce pourcentage reste aux environs de 65 % après celle-ci. En 1928, le 68,8 % des recettes libres restait donc à la disposition des autorités communales pour faire face à toutes les autres dépenses. En 1938, par contre, ce pourcentage se trouve réduit à 34,7 %. Nous pouvons donc constater que la crise économique est parvenue à renverser exactement la situation. Elle a non seulement placé en première ligne des dépenses qui étaient autrefois, en temps normal, tout à fait accessoires et qui devraient l'être pour toute commune voulant posséder des finances saines, mais encore elle est arrivée à leur assurer cette position d'une façon durable, du fait que le service des dettes contractées durant les mauvaises années pèse lourdement sur les finances communales.

Si nous faisons la même opération pour les communes franc-montagnardes, nous constatons que les grandes lignes de

l'évolution sont exactement les mêmes. Voyons d'abord les chiffres :

Tension produite par la crise économique pour les finances des communes franc-montagnardes.

Année	Dépenses			Recettes	Dépens. en % des recettes
	chômage, allocations de crise, trav. de chômage	Assistance	Service des dettes		
1928	20,809	40,000	371,294	865,534	49,9
1931	50,309	55,000	316,932	556,921	75,8
1932	231,960	57,000	318,764	557,761	108,9
1934	135,053	43,500	284,483	535,012	86,7
1937	86,755	63,500	309,401	660,805	69,5
1939	87,287	52,000	334,320	679,439	69,7

Ce qui nous surprend tout d'abord, c'est la tension beaucoup plus forte que les finances des communes franc-montagnardes connaissent déjà en 1928. Alors que pour le Jura Sud les dépenses en question ne nécessitent que le 51,2 % des recettes libres pour 1928, dans les Franches-Montagnes leur quote-part est déjà de 49,9 %, de sorte qu'il ne reste que le 50,1 %, c'est-à-dire exactement la moitié des recettes, pour faire face aux autres dépenses communales. Ceci provient des grandes dettes dont les communes franc-montagnardes souffraient déjà à cette époque. Néanmoins la crise économique de 1929 produisit un nouveau malaise qui, cependant, n'est pas aussi brutal que celui dont les communes du Jura Sud furent les victimes. La quote-part des dépenses en question atteint tout de même le 69,7 % du total des recettes pour 1939, dépassant ainsi le chiffre correspondant pour leurs voisines du Jura Sud. On peut donc affirmer que la situation financière des communes franc-montagnardes était plus tendue que celle des communes industrielles du Jura Sud avant que les influences extraordinaires de la guerre de 1939 ne se fissent sentir.

De plus nous pouvons constater qu'il existe une plus étroite corrélation entre la situation économique et les finances communales pour les régions industrialisées que pour les régions rurales. Alors que dans le Jura Sud les dépenses dont nous parlons atteignent le 163,9 % des recettes pour la plus mauvaise année de la crise, dans les Franches-Montagnes, par contre, le 108,9 % représente le chiffre maximum.

La troisième constatation traite des origines de cet accroissement de la tension des finances communales. Pour le Jura Sud

nous remarquons qu'elle résulte surtout des dépenses excessives que la crise économique entraîna. Quant aux recettes, leur évolution paraît satisfaisante puisque, pour 1958, elles dépassent sensiblement leur niveau de 1928. Pour les communes franc-montagnardes, au contraire, le phénomène remonte à des origines tout à fait différentes. Les dépenses extraordinaires et ordinaires relevant de la crise ne furent jamais aussi excessives que chez leurs voisines du Jura Sud. La diminution des recettes, par contre, fut bien plus marquée. Elle fut le critère des influences de la crise et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'elle se maintint malgré le retour de temps plus normaux, pour ne cesser qu'au début de la présente guerre, grâce aux prix surfaits auxquels se vend le bois. Il faut dès lors craindre qu'elle réapparaîtra dès que les influences extraordinaires de celle-ci cesseront d'agir. La détresse des communes industrielles du Jura Sud résulte donc avant tout d'un gonflement démesuré des dépenses occasionnées par la crise économique, tandis que celle des communes franc-montagnardes est à considérer surtout comme suite d'un rétrécissement dangereux et durable des recettes. C'est pourquoi la situation des communes franc-montagnardes paraît plus précaire. Supporter des charges, même énormes est souvent possible lorsqu'on dispose encore de ressources. Supporter des charges, même moyennes, sans recettes suffisantes est impossible.

*L'évolution des recettes communales pendant et après
la crise de 1929.*

Si nous procédons à l'analyse des recettes des communes industrielles du Jura Sud, nous remarquons d'emblée qu'elles dépendent avant tout du bon rendement des impositions, notamment des impositions en première classe. Elles furent en augmentation jusqu'en 1929 pour tomber ensuite rapidement au 80,9 % de leur total de 1928 pour l'année 1932. Depuis cette année-là, elles restent à peu près stables jusqu'en 1935, et c'est seulement ensuite que survient une ascension assez marquée qui les porte au 112,0 % de l'année initiale pour 1938. Cette cote de 112,0 % est cependant sujette à caution car elle n'est pas uniquement le résultat d'une jolie reprise des affaires après la crise économique, au contraire, elle est due en partie à des augmentations assez massives des taux d'impositions qui y sont pour 15,5 % ainsi qu'à une augmentation de 8,5 % du rendement des immeubles et des forêts.

Pour les Franches-Montagnes, l'évolution des recettes présente une physionomie bien moins réjouissante encore et les influences directes et indirectes de la crise y ont produit des effets littéralement dévastateurs. Ici également les recettes con-

naissent une légère augmentation jusqu'en 1929. Mais, à partir de cette année-là, un soudain revirement les abaisse très fortement; après quelques fluctuations insignifiantes, elles tombent au minimum en 1934, année néfaste, durant laquelle elles représentent encore le 61,8‰ du total de 1928. Puis insensiblement, une légère augmentation se fait sentir, augmentation qui les porte de nouveau au 81,8‰ du total de 1928 pour l'année 1938.

Si nous comparons l'évolution des recettes communales pour les deux régions observées, nous trouvons alors des différences notables. Dans le Jura Sud, nous constatons une très belle reprise et des augmentations de recettes appréciables qui ne sont pas dues à des circonstances exceptionnelles comme c'est le cas aujourd'hui pour les Franches-Montagnes à la suite des influences de la guerre. Ces belles augmentations qui se font remarquer à partir de 1935 sont uniquement causées par la reprise des affaires qui a été favorisée par une réorganisation ferme et durable de l'industrie horlogère. Ce qui nous permet de croire à une guérison effective, c'est que le rendement des impositions, même en faisant abstraction des augmentations des taux intervenues entre temps, augmente de 26,8‰ dans les années 1935 à 1938, donc avant que les influences de la guerre actuelle ne se fassent sentir. Si nous comparons le rendement des impôts de 1938 à celui de 1928, toujours en faisant abstraction des augmentations des taux, nous pouvons néanmoins constater un fléchissement de 17,6‰ de la capacité contributive et ceci correspond assez exactement à la perte de populations que les communes en question subirent durant les années de crise. Nous pouvons donc affirmer, comme nous le disions au début de notre exposé, que chacune des crises économiques détruisit une partie des bases économiques du Jura.

Aux Franches-Montagnes, par contre, la diminution des recettes communales paraît irréparable tant que l'évolution de la situation économique n'est pas influencée par la guerre. Grâce à celle-ci, une sensible augmentation des recettes put avoir lieu, augmentation, qui sûrement ne survivra pas à ses effets extraordinaires. Elle n'est due qu'aux prix surfaits auxquels se vend le bois, et, comme celui-ci représente la ressource principale des communes franc-montagnardes, tandis que les impôts ne revêtent qu'une importance secondaire, elles connaissent momentanément des temps assez heureux. Si toutefois nous prenons comme point de repère l'évolution du rendement des impôts en éliminant les effets des augmentations de taux pour déterminer la situation économique réelle de cette contrée, nous arrivons à un tableau bien moins optimiste. Nous pouvons voir alors que, contrairement à ce que nous venons de constater pour le Jura Sud, la courbe en question ne s'élève plus pour les Franches-Montagnes. Alors que pour le Jura Sud, à partir de 1935, elle grimpe de 26,8‰,

une légère ascension de 1,5 % représente le seul signe très faible de la reprise des affaires pour les Franches-Montagnes. Il va sans dire que cette augmentation ne signifie rien du tout, qu'elle est, au contraire, avec les chiffres toujours croissants de l'assistance publique et le nombre toujours grandissant d'ateliers vides, un symptôme certain de la disparition des industries dans les Franches-Montagnes.

Les bases démographiques et économiques des régions observées.

Dans les localités du Jura Sud nous pouvons donc constater une amélioration nette de la situation économique après la crise. Pour les Franches-Montagnes, par contre, la situation reste mauvaise et les recettes communales en pâtissent. Nous devons de ce fait chercher à nous expliquer ce phénomène surtout en ce qui concerne les régions de la Montagne.

Un coup d'œil sur les statistiques démographiques des deux régions nous permet de voir que toutes deux souffrent d'une dépopulation constante depuis de nombreuses années. Alors que dans le Jura Sud la population est en régression depuis 1900, dans les Franches-Montagnes l'exode remonte à l'année 1870. Cependant la diminution de population est presque insignifiante jusqu'en 1920 pour s'accroître ensuite d'une façon alarmante. Les quelques chiffres suivants nous donnent un aperçu de ce que furent les pertes en populations pour les différentes communes franc-montagnardes.

**Population de 1941 en % du maximum atteint
pour les communes franc-montagnardes**

Communes	pop. de 1941 en % du max. atteint	Communes	pop. de 1941 en % du max. atteint
1. Le Peuchapatte	33,5	7. Soubez	56,6
2. St-Brais	48,0	8. Muriaux	59,3
3. Montfaverhier	48,6	9. Les Bois	63,5
4. Epiquerez	50,5	10. La Chaux	65,4
5. Les Enfers	50,5	11. Montfaucon	69,4
6. Le Bémont	53,6	12. Le Noirmont	74,5

Comme on peut d'emblée admettre qu'un pays qui perd de sa population est un pays dont les bases économiques sont en péril, cherchons à faire le point. Les deux tableaux ci-contre qui

BEAUTÉ

PRÉCISION



Cortébert

ARMAND SPIRA

BONNETERIE MÉCANIQUE

Porrentruy

*Sous-vêtements pour dames, pour hommes
et pour enfants :*

Chemises, caleçons, gilets, maillots, cosy.

Pullovers — Gilets — Sweaters — Chandails
militaires — Bas standard et fantaisie — Chaus-
settes et soquettes.

Téléphone 2.71 et 3.28

Compte de chèques postaux IVa 1503

127

1891 () 1941

Un demi-siècle d'expérience horlogère

Les montres idéales pour le sport
et le service militaire.

Les montres imperméables et
tous les autres modèles Cyma-
Tavannes sont en vente chez les
horlogers concessionnaires.

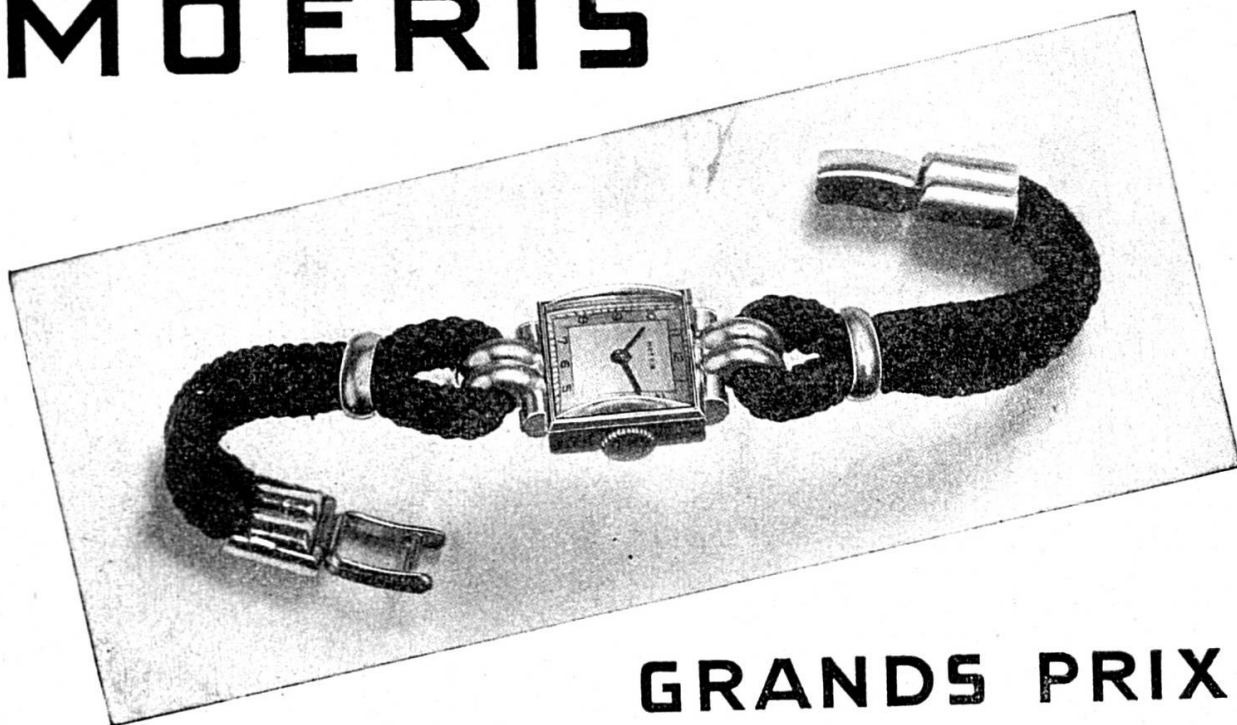


TAVANNES

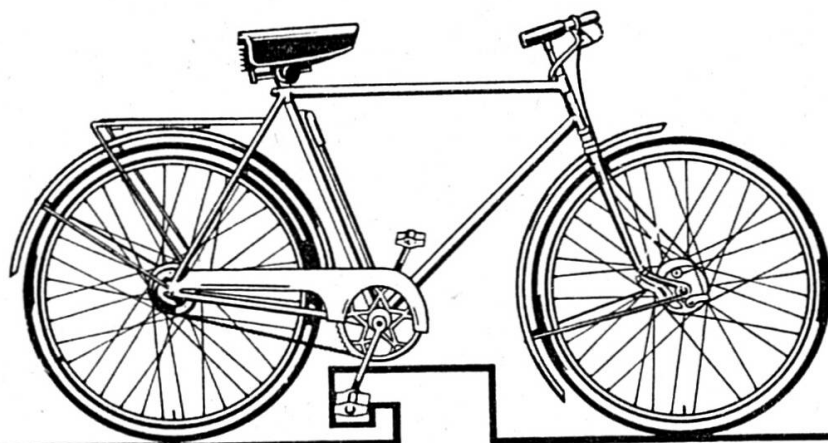
CYMA

122

MOERIS



GRANDS PRIX

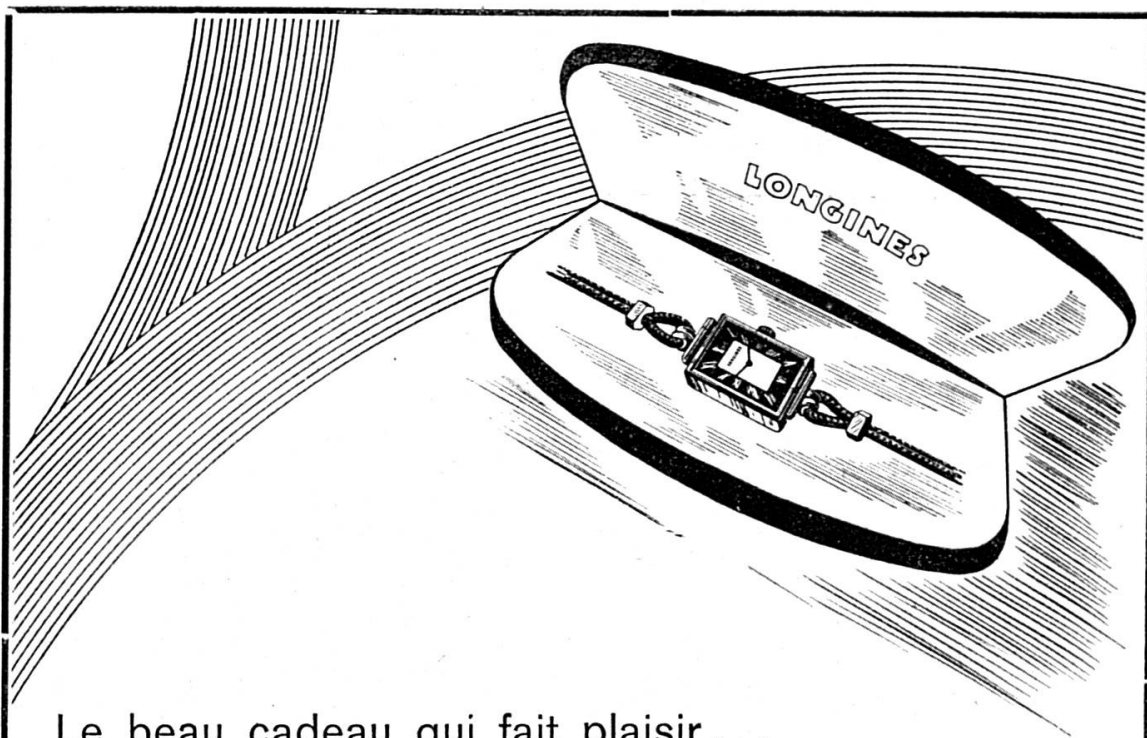


CONDOR

QUALITÉ D'AVANT GUERRE.

PRIX AVANTAGEUX.

Usines à Courfaivre.
Agence dans les principales localités.



Le beau cadeau qui fait plaisir...

LONGINES

435

CHAUX

pour blanchir et désinfecter les étables, etc.
pour améliorer les terres décalcifiées,
pour préparer la bouillie bordelaise,
pour fourrager (carbonate de chaux fourrager).

Fabrique de chaux, St-Ursanne (Jura)

Tél. 5 31 22

108

TABLEAU 1

Evolution du capital foncier imposable dans les Franches-Montagnes

Année	Estimation imposable	en % de 1920	Dettes défalquables	en % de 1920	Cap. foncier imposable net.	en % de 1920	Propr. fonciers			
							franc de dettes	ayant droit à la défalcation	Total	% du total des ayants-droit à la défalcation
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
1900	25,414,060		7,031,850		18,382,210		1,254	646	1,900	34,0
1913	32,908,810		13,815,010		19,093,800		1,088	832	1,922	43,2
1919	38,852,950		12,442,230		26,406,800		1,027	853	1,880	45,3
1920	48,296,000	100,0	12,497,730	100,0	35,798,270	100,0	1,036	846	1,882	44,9
1928	51,696,380	107,0	19,975,268	159,8	31,943,112	89,2	849	954	1,803	52,9
1931	52,969,040	109,6	21,245,920	170,0	31,723,120	88,6	792	1,005	1,797	55,9
1933	53,299,110	110,3	22,745,850	182,0	30,553,260	85,6	752	1,012	1,764	57,3
1935	53,579,540	110,9	22,874,840	183,3	30,704,700	85,7	733	1,024	1,757	58,3
1937	53,913,430	111,6	22,804,860	182,4	31,408,570	86,9	712	1,021	1,733	58,9
1939	54,140,090	112,1	22,719,970	181,7	31,420,120	87,7	695	1,004	1,699	59,0
1940	54,278,580	112,2	22,611,650	180,9	31,666,930	88,4	708	1,007	1,715	58,5

TABLEAU 2

Evolution des revenus imposables dans les Franches-Montagnes

Année	Revenus imposables en I. Cl.	en % de 1920	Revenus imposables en II. Cl.	en % de 1920	Capitaux imposables	en % de 1920	Nombre de contribuables		Revenu imposable en I. Cl. par tête de contribuable en Fr.	Revenu imposable en II. Cl. par tête de contribuable en Fr.
							en I. Cl.	en II Cl.		
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.
1900	545,900		45,000		2,912,489					
1913	873,000		57,200		2,553,529					
1919	2,565,700		310,600		2,220,480					
1920	3,012,900	100,0	164,300	100,0	2,106,990	100,0	2,480	260	1,215	632
1928	2,140,200	71,0	103,000	62,7	2,556,766	121,8	2,030	202	1,054	510
1931	1,919,300	63,7	86,700	52,7	2,029,282	96,3	1,888	165	1,017	525
1933	1,649,000	54,7	86,100	52,4	1,789,329	84,9	1,482	172	1,113	500
1935	1,472,700	48,8	63,000	38,3	1,582,369	75,1	1,527	135	964	466
1937	1,520,600	50,4	49,600	30,2	—	—	1,776	122	856	406
1939	1,711,700	56,8	45,300	27,5	996,575	47,3	1,834	154	933	294
1940	1,592,900	52,8	46,700	28,4	925,465	43,9	1,821	101	875	462

nous indiquent l'évolution des biens fonciers, d'une part, et des revenus de première et de seconde classe ainsi que des capitaux tombant sous le coup de la perception, d'autre part, nous fournissent un point de repère sérieux. Ils ont été conçus d'après les états d'impôts de la recette de district, et, comme le mode d'établissement de ces états n'a pas subi de changements, les chiffres qui y sont contenus sont sans autre comparables.

Comme toutes les statistiques traitant de la situation économique des Franches-Montagnes, le tableau N° 1 nous fait voir le développement normal qu'elle a connu jusqu'en 1920, année fatidique au cours de laquelle s'opère une rupture nette et où commence la lente agonie de cette contrée. Le grand saut que les estimations cadastrales accusent pour cette année encore, n'est qu'une augmentation fictive résultant uniquement de l'augmentation des estimations cadastrales. A partir de cette date, la situation reste à peu près stable et nous pouvons en déduire qu'une cessation presque complète des investissements de capitaux se fit à partir de 1920, et ceci à une époque, où d'autres districts connaissent encore un bel épanouissement de leur économie. Dans cet ordre d'idées nous devons bien nous rendre compte qu'une économie que ne connaît plus d'investissements, est une économie mourante. Les dettes défalquables par contre accusent une augmenta-

**Augmentation des dettes défalquables pour les communes
franc-montagnardes de 1920 à 1940**

Communes	Dettes défalquables en 1920	Dettes défalquables en 1940	Dettes de 1940 en % des dettes de 1920
Muriaux . . .	807,120	1,949,240	241,5
Les Pommerats . . .	357,010	821,660	230,4
St-Brais . . .	339,310	774,200	228,1
Les Breuleux . . .	1,194,530	2,576,630	215,7
La Chaux . . .	152,650	321,700	210,7
Le Bémont . . .	667,220	1,399,140	209,7
Les Enfers . . .	237,960	487,670	204,9
Montfarvergier . . .	127,960	250,750	195,8
Soubey . . .	321,910	624,430	193,9
Goumois . . .	198,520	368,050	185,4
Epauvillers . . .	434,950	756,710	173,9
Le Noirmont . . .	2,171,400	3,759,950	173,1
Montfaucon . . .	1,089,110	1,733,690	159,2
Saignelégier . . .	2,238,640	3,533,310	157,8
Epiquez . . .	383,530	599,000	156,2
Les Bois . . .	1,629,670	2,437,140	149,5
Le Peuchapatte . . .	146,240	218,380	149,3

tion effrayante qui nous prouvent qu'un endettement considérable de l'économie privée des Franches-Montagnes s'est opéré parallèlement à l'endettement des communes. En 20 ans, la totalité des dettes défalquables a doublé, elle fut par moments à tel point importante que les faibles augmentations des estimations imposables en furent plus que compensées. L'économie franc-montagnarde ne souffre donc pas seulement d'un manque total d'investissements, c'est-à-dire de possibilités de développement, mais encore d'un endettement considérable, de sorte qu'on peut facilement se rendre compte qu'elle consomme de sa propre substance.

Les quelques chiffres du tableau de la page 99 nous font voir ce que fut cette augmentation des dettes défalquables pour les différentes communes.

Le tableau N° 2 qui traite de l'évolution du revenu imposable nous permet également de constater le beau développement de l'économie franc-montagnarde jusqu'en 1920 ; puis une diminution toujours plus marquée des revenus imposables se fait remarquer jusqu'en 1955, où ils n'atteignent plus que le 48,8 %.

**Diminution du revenu imposable en première classe
pour les communes franc-montagnardes de 1920-1940**

Communes	Revenu en 1920	Revenu en 1940	Revenu de 1940 en % de celui de 1920	Population de 1940 en % de celle de 1920
La Chaux . . .	143,700	10,400	7,2	65,4
Epiquerez . . .	75,300	13,100	17,5	80,0
Les Enfers . . .	30,300	10,300	34,0	81,4
Le Bémont . . .	57,500	19,800	34,4	89,5
Montfaucon . . .	142,600	52,200	36,6	77,2
Les Bois . . .	371,000	150,100	40,4	91,9
Soubey . . .	81,200	34,100	42,0	115,0
Les Pommerats	72,800	31,900	43,8	91,6
St-Brais . . .	84,900	38,500	45,3	67,1
Goumois . . .	51,600	23,500	45,5	93,9
Muriaux . . .	118,200	54,700	46,2	75,6
Epauvillers . . .	51,900	24,400	47,0	80,7
Montfaverger	12,400	5,900	47,6	91,6
Peuchapatte . . .	8,300	4,000	48,2	117,0
Le Noirmont . . .	594,500	292,200	49,1	78,8
Les Breuleux . . .	480,600	302,800	63,0	84,0
Saignelégier . . .	636,100	525,000	82,5	84,7

de leur total de 1920. En mettant le total des revenus imposables en relation avec le total des contribuables, nous observons qu'au début, c'est-à-dire jusqu'en 1955, la diminution en question est surtout causée par la diminution des contribuables, étant donné que la moyenne du revenu par tête reste approximativement la même. Ce n'est qu'à partir de cette année-là qu'une diminution très sensible de la moyenne calculée par tête intervient. C'est ce fait-là qui nous permet de croire que la diminution des revenus imposables dans les Franches-Montagnes n'est pas uniquement due à l'exode de la population, mais bien encore à la destruction d'une partie des bases économiques du pays. Le petit tableau de la page 100 qui nous donne une idée de ce que fut la régression des possibilités de gain pour les différentes communes par rapport à la diminution de leur population nous en fournit même la preuve éclatante.

Ces chiffres nous prouvent que seul pour la commune de Saignelégier la diminution des revenus imposable relève directement et uniquement de la dépopulation. Pour toutes les autres communes les écarts entre l'un et l'autre des deux chiffres sont tellement considérables que l'existence d'autres raisons ayant fait disparaître les possibilités de gain dans les Franches-Montagnes ne peut être niée.

Or la disparition des industries semble tout de même s'avérer comme la raison principale de la dépopulation d'abord, et de la diminution des possibilités de gain ensuite, donc de l'appauvrissement général du pays.

En effet, l'industrie horlogère qui est sortie de l'artisanat et qui était à ses origines une industrie essentiellement pratiquée à domicile, a connu, au courant des années, un tel développement, non seulement dans les quantités produites, mais aussi dans les méthodes de production, qu'une centralisation toujours plus poussée en grandes usines et dans certaines localités s'ensuivit inévitablement. Voilà l'origine de la diminution plus forte de la population des petites communes à apparence rurale où le travail à domicile était pratiqué à peu près dans chaque ferme, voilà aussi l'origine de la croissance excessivement rapide de certaines autres communes, dans lesquelles la concentration de l'industrie horlogère s'est effectuée.

Ce fait ne saurait cependant pas nous expliquer d'une façon satisfaisante la décroissance de revenu dépassant considérablement la dépopulation. La concentration horlogère dont nous parlions a surtout touché l'industrie de la boîte très répandue dans les Franches-Montagnes à côté du terminage de la montre. Mais, alors que les ateliers de boîtiers qu'on y rencontrait ne possédaient que des installations très rustiques, les fabriques de

boîtes modernes exécutent un travail difficile au moyen d'installations de précision. Or la plupart des fabricants de la Montagne ne possédaient ni les capitaux ni l'esprit d'initiative nécessaire pour « rester à la page ». L'industrie de la boîte était d'un bon rendement et de plus elle était à peu près monopolisée pour ceux qui en étaient. Elle a de ce fait connu, chez nous, une stagnation fatale, puis fut dépassée et lorsque les fabricants de la Montagne furent enfin conscients de leur insouciance, il était trop tard.

A côté de la destruction de l'industrie de la boîte, l'industrie franc-montagnarde fut également touchée par les crises successives qui sévirent dans le pays. Nous pouvons donc discerner, d'une part, des influences néfastes relevant de l'évolution normale et du développement général de l'industrie horlogère, et, d'autre part, des influences causées par les événements économiques extraordinaires. Pour les Franches-Montagnes les deux facteurs se sont additionnés dans une mesure beaucoup plus grande que ce ne fut le cas dans les régions environnantes. Ce fait seulement peut nous donner une explication plausible de la diminution catastrophique des possibilités de gain dans les Franches-Montagnes.

Si l'insouciance de certains fabricants a surtout malmené l'industrie de la boîte, la crise par contre s'est particulièrement fait sentir pour l'industrie à domicile et pour les petites entreprises familiales, ainsi que pour les petits comptoirs et les petits ateliers de termineurs. Il est évidemment très difficile de trouver des chiffres à comparer dans ce domaine parce que l'établissement d'une statistique sur les ouvriers à domicile rencontre des difficultés extraordinaires. Mais il suffit en somme d'observer les maisons aux grandes fenêtres, les établis déserts qui se trouvent encore dans presque chaque ferme jusqu'à la plus éloignée des grandes artères, pour se rendre compte de l'étendue que le travail à domicile avait pris dans les Franches-Montagnes.

Cette industrie à domicile, souvent pratiquée à côté de l'agriculture, fut un gain accessoire pour beaucoup de personnes et de familles, et elle permit l'augmentation de la population du district bien au-dessus de nombre d'habitants que la terre âpre et pauvre aurait pu nourrir. Sa destruction obligea les gens ou bien à quitter le pays, ou bien à vivre misérablement. Voilà donc l'origine et l'explication à la diminution plus marquée de la population dans les petites communes mal placées au point de vue des communications et d'apparence plutôt rurale et voilà pourquoi les communes possédant de grandes usines n'ont pas subi des pertes aussi sensibles en population.

Les seuls chiffres que nous ayons pu trouver à ce sujet sont le fruit d'une enquête officieuse faite en 1956 afin de connaître l'importance de l'industrie à domicile et le nombre de petits ate-

liers non soumis à la loi sur les fabriques, publiée dans le *Franc-Montagnard* du 14 mai 1936. Nous y empruntons les chiffres suivants :

L'industrie à domicile dans les Franches-Montagnes

Communes	1900		1936		
	Ouvriers à domicile	Comptoirs ou petits ateliers	Ouvriers à domicile	Comptoirs ou petits ateliers	Ouvriers de comptoirs
Les Bois . . .	45	7	19	4	20
Les Breuleux . . .	200	25	110	22	85
Le Bémont . . .	120	3	1	—	—
La Chauz . . .	50	4	35	—	—
Les Enfers . . .	20	4	—	—	—
Epiquerez . . .	15	3	2	1	2
Goumois . . .	20	3	4	1	—
Montfaverghier . . .	—	—	1	1	1
Montfaucon . . .	20	4	—	2	—
Le Noirmont . . .	30	5* (31)	27	14	26
Muriaux . . .	107	—**	15	—	—
Les Pommerats . . .	65	5	22	4	11
Le Peuchapatte . . .	12	—	1	—	—
St-Brais . . .	10	1	—	—	—
Saignelégier . . .	40	8	20	4	15
Total	754	72	257	63	160

Les chiffres de cette statistique ne nécessitent aucun commentaire ; ils parlent d'eux-mêmes et ils prouvent la justesse des déductions faites à la suite de simples observations.

* Le Noirmont : Le nombre de comptoirs indiqués pour 1900 ne comprend que les ateliers de terminaison de montres, sans les monteurs de boîtes. Au début du siècle, il y avait par contre dans cette branche de l'industrie horlogère, les ateliers suivants : 8 ateliers de boîtes or, 5 ateliers de boîtes argent, 6 ateliers de boîtes métal, 2 fabricants d'horlogerie, 5 comptoirs d'horlogerie.

** Muriaux : En 1900 il y avait dans cette commune 107 horlogers et horlogères travaillant à domicile. Il n'y eut par contre jamais de comptoirs ou d'ateliers dans cette commune. Un ou plusieurs horlogers par famille travaillaient à domicile et livraient leurs cartons aux établissemens de Tramelan, Saint-Imier, Villeret, Bienne, La Chauz-de-Fonds, Le Noirmont et Les Breuleux.

Tous ces faits servent à nous expliquer la diminution plus accentuée des possibilités de gain dans les Franches-Montagnes par rapport aux régions environnantes. Il nous reste cependant à trouver les raisons, qui, contrairement à ce qui s'est passé dans le Jura Sud, ont empêché, à la Montagne, la reprise des affaires après la crise. Ici nous devons mentionner la réorganisation de l'industrie horlogère. Notons toutefois dès le début que cette réorganisation fut une nécessité impérieuse sans laquelle une de nos belles industries nationales, dont le bien-être financier de régions entières dépend presque uniquement, aurait été ruinée en peu de temps. Elle permit de normaliser une concurrence néfaste; elle permit aussi, de ce fait, de hausser les prix et par conséquent les gains réalisables. Elle ne fut donc pas seulement un bienfait, elle fut le salut des régions industrialisées possédant de grands centres et de grandes usines de la branche horlogère. Mais pour les autres? Ce fut la ruine totale. La réorganisation obligée accentua encore le mouvement centralisateur auquel nous avons fait allusion plus haut. Des usines possédant des installations périmées furent rachetées et on y fit cesser la production. Les ateliers moyens, les établisseurs, comme nous les trouvons en grand nombre dans les Franches-Montagnes, ne purent plus se remettre au travail après la crise.

Le coup porté à l'industrie à domicile dans le cadre de cette grande tentative de réorganisation et d'assainissement fut cependant le coup le plus dur qu'essuyèrent les Franches-Montagnes. C'est surtout l'arrêté fédéral du 29 décembre 1959 réglant le travail hors fabrique dans l'industrie horlogère qui lui a porté le coup mortel en ce qui concerne les Franches-Montagnes. Cet arrêté comprend une liste des parties qui peuvent encore être exécutées hors fabrique et en la parcourant on constate qu'elle malmène surtout les branches qui étaient spécialement répandues dans les Franches-Montagnes.

Ainsi nous avons fourni une explication à la diminution extraordinaire et durable des possibilités de gain dans les Franches-Montagnes. Nous avons vu aussi que la perte est aujourd'hui irréparable et qu'il faudra se hâter pour remplacer à ce pays la partie de ses bases économiques qu'il vient de perdre.

(A suivre.)
